

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 06958 Numéro SIREN : 490 864 790 Nom ou dénomination : Groupe BatiSanté
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2023 sous le numéro de dépôt 4961

9 rue Edmond Michelet

93360 NEUILLY PLAISANCE

Certifié conforme
à l'original



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

12-2 JUN 2023

4961

Pages

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

1 et 2
3 et 4
5 à 19

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 256 934	4 645 993	1 610 941	1 292 498	318 443	24.64
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	1 485 360	20 892 000	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	86 834	45 185	41 649	50 220	8 571	17.07
	Installations techniques, matériel et outillage	655	98	557		557	
	Autres immobilisations corporelles	8 559 392	5 129 080	3 430 313	3 345 652	84 661	2.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	70 872 049		70 872 049	110 256 497	39 384 448	35.72
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300		1 300	
	Prêts	300		300		300	
	Autres immobilisations financières	87 469 992		87 469 992	63 971 040	23 498 953	36.73
	Total II	195 624 816	9 820 356	185 804 460	180 401 266	5 403 194	3.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	37 499		37 499	220 738	183 239	83.01
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 171 975		8 171 975	6 805 421	1 366 554	20.08
	Autres créances	13 375 613		13 375 613	3 928 165	9 447 448	240.51
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	19 984		19 984		19 984	
	Disponibilités	733 558		733 558	3 005 200	2 271 642	75.59
	Charges constatées d'avance (3)	608 175		608 175	572 545	35 630	6.22
	Total III	22 946 804		22 946 804	14 532 068	8 414 736	57.90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				975 857	975 857	100.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	218 571 621	9 820 356	208 751 264	195 909 191	12 842 073	6.56

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

87 154 709

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276)	113 634 276	23 853 683	89 780 593	376.38
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730	9 479 730		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 385 368	2 100 354	285 014	13.57
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	46 506 530	16 590 543	29 915 987	180.32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 615 825	30 201 001	20 585 177	68.16
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	358 870	327 476	31 394	9.59
	Total I	181 980 599	82 552 787	99 427 812	120.44
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	390 232	428 220	37 988	8.87
	Provisions pour charges	286 006	354 646	68 641	19.35
	Total III	676 238	782 866	106 629	13.62
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles		21 579 478	21 579 478	100.00
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 445 141	71 053 445	69 608 304	97.97
	Concours bancaires courants	2 035	1 635	400	24.49
	Emprunts et dettes financières diverses	17 670 767	13 808 367	3 862 400	27.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 562 710	1 441 380	1 121 331	77.80
	Dettes fiscales et sociales	4 413 774	4 254 880	158 895	3.73
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		349 038	349 038	100.00
	Produits constatés d'avance (1)		85 316	85 316	100.00
	Total IV	26 094 428	112 573 538	86 479 110	76.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	208 751 264	195 909 191	12 842 073	6.56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

25 637 477 25 994 058

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 082		4 082			4 082	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	28 811 565		28 811 565	24 027 773		4 783 792	19.91
Chiffre d'affaires NET	28 815 646		28 815 646	24 027 773		4 787 874	19.93
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			61 084	30 097		30 987	102.96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			268 690	1 301 550		1 032 860	79.36
Autres produits			2 796 491	1 614 454		1 182 037	73.22
Total des Produits d'exploitation (I)			31 941 912	26 973 874		4 968 038	18.42
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			10 794 399	7 353 436		3 440 963	46.79
Impôts, taxes et versements assimilés			478 154	436 910		41 244	9.44
Salaires et traitements			9 603 975	8 385 919		1 218 056	14.53
Charges sociales			4 287 691	3 821 733		465 958	12.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 176 232	1 946 293		229 939	11.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				370 646		370 646	100.00
Autres charges			237	1 913		1 676	87.59
Total des Charges d'exploitation (II)			27 340 689	22 316 851		5 023 838	22.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 601 223	4 657 023		55 800	1.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	52 040		2 612		49 428	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 540		1 916		624	32.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	484 613		28 212 487		27 727 874	98.28
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	539 193		28 217 015		27 677 822	98.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			484 613		484 613	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	3 381 965		1 337 282		2 044 683	152.90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 381 965		1 821 895		1 560 070	85.63
2. Résultat financier (V-VI)	2 842 772		26 395 121		29 237 892	110.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 758 451		31 052 144		29 293 692	94.34
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	168		2 258		2 090	92.56
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 004 034		57 905		9 946 129	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	68 641		68 639		2	0.00
Total VII	10 072 843		128 801		9 944 042	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 807		122 408		131 214	107.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 646 082		46 442		1 599 639	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 781		62 711		28 930	46.13
Total VIII	1 671 056		231 561		1 439 495	621.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 401 787		102 759		8 504 547	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	544 414		748 383		203 969	27.25
Total des produits (I+III+V+VII)	42 553 948		55 319 690		12 765 743	23.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 938 123		25 118 689		7 819 434	31.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 615 825		30 201 001		20 585 177	68.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 46 000

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 52 040 2 566

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 130 673 10 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 208 751 264.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 28 815 646.20 Euros et dégageant un bénéfice de 9 615 824.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration fiscale

La société SDDS et les sociétés du Groupe GR ont opté pour l'intégration fiscale a effet au 01/01/2022.

Nouvel actionnaire et Augmentation de capital

En date du 23 juin 2022 la société BAI a acquis par voie de cession et d'apports l'intégralité des titres émis par la société GROUPE BATISANTE en ce compris la totalité des obligations convertibles.

En date du 12 juillet 2022, il est décidé l'augmentation du capital de la société GROUPE BATISANTE selon les modalités suivantes :

- Augmentation du capital social d'un montant nominal de 67.260.769 € par l'émission de

67.260.769 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, pour un prix de

souscription total de 67.260.769 €, soit un prix de souscription par action de 1 €, avec maintien

du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique

- Augmentation du capital social en numéraire d'un montant nominal de 22.519.824 € par

l'émission de 22.519.824 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, à

libérer intégralement en numéraire par compensation avec une créance liquide et exigible sur la

Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique

Le capital social de la société GROUPE BATISANTE est ainsi porté de 23.853.683 euros à 113.634.276 euros.

Remboursement de la dette financière

Au cours de l'exercice, l'ensemble des dettes financières hors PGE ont été remboursées par anticipation.

Prise de participation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

En date du 30/11/2022 la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés SECURITEC INCENDIE SAS et PROTECH INCENDIE pour un montant respectif de 4.400 K€ et 1.500K€.

Fusion

En date du 28/12/2022, la société GROUPE BATISANTE a procédé à la fusion absorption de la société GR avec un effet retroactif fiscal et comptable au 01/01/2022.

Il est précisé qu'en date du 15/09/2022, la société BATISANTE RHONE-ALPES a été absorbée par voie de fusion par la société BATISANTE SUD.

Titres SMARTHAB

Suite à la liquidation de la société courant 2022, les titres de la société SMARTHAB ont été sortis de l'actif de la société GROUPE BATISANTE.

Les titres étaient dépréciés à 100% au 31/12/2021. La dépréciation a été reprise sur l'exercice.

Cession titres WATT

Il est constaté dans les comptes au 31/12/2022 la cession des titres WATT pour un montant de 9.944K€. Cette cession a été réalisée par la société GR et reprise dans les comptes de GROUPE BATISANTE suite à la fusion.

Evenement Covid et opérations militaires en Ukraine

Tandis que les exercices précédents avaient été marqués par l'épidémie de Covid-19, l'exercice clos le 31 décembre 2022 a quant à lui été impacté à la fois par les suites de cette épidémie et par les opérations militaires en Ukraine commencées en février 2022, ce qui a généré une forte inflation touchant tous les secteurs de l'économie.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise ainsi que du groupe.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois les premières analyses conduisent à l'absence de difficultés financières majeures et ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation à douze mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, cesse au 31/12/2022.

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 1/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.

Ainsi la société GROUPE BATISANTE sort de l'intégration fiscale au 31/12/2022 et a opté début 2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Acquisition de titres

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Début 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés ELIBAT 44, ELIBAT 56 et ELIBAT 49.

Complement de titres

En date du 17 mars 2023, il a été versé un complément de prix suite à l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et PROTECH INCENDIE portant ainsi la valeur définitif des titres à 4.900K€ pour l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et 2.062 K€ pour l'acquisition des titres PROTECH INCENDIE.

Impact des opérations militaires en Ukraine

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement liés aux opérations militaires en Ukraine

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les "covenants" bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

La société GROUPE BATISANTE SAS est la société mère consolidante du Groupe.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est tête de Groupe.

Le groupe fiscal a été constitué le 01/01/2007 et est composé au 31/12/2022 des sociétés : GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, CRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, BATISANTE Nord SAS, VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, BATISANTE Sud SAS, SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS.

Il est précisé que les sociétés SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS sont devenues membre du groupe intégré au 1/01/2022.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice. Les crédits d'impôts calculés dans les comptes des filiales sont remontés dans les conditions de droit commun à la mère intégrante.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2022, la société Groupe BATISANTE n'a pas de participation des salariés à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 575 202		22 083 309
Installations générales agencements aménagements des constructions	86 834		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655
Installations générales agencements aménagements divers	924 336		174 626
Matériel de transport	4 910 574		937 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 297 318		531 611
TOTAL	7 219 062		1 644 428
Autres participations	110 256 497		20 510 669
Autres titres immobilisés	484 613		1 300
Prêts, autres immobilisations financières	63 971 040		23 501 542
TOTAL	174 712 150		44 013 511
TOTAL GENERAL	188 506 414		67 741 248

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		24 217	28 634 294	28 634 294
Installations générales agencements aménagements constr.			86 834	86 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655	655
Installations générales agencements aménagements divers			1 098 961	1 098 961
Matériel de transport		152 505	5 695 605	5 695 605
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		64 103	1 764 826	1 764 826
TOTAL		216 608	8 646 881	8 646 881
Autres participations		59 895 117	70 872 049	70 872 049
Autres titres immobilisés		484 613	1 300	1 300
Prêts, autres immobilisations financières		2 289	87 470 292	87 470 292
TOTAL		60 382 020	158 343 641	158 343 641
TOTAL GENERAL		60 622 846	195 624 816	195 624 816

La colonne "Acquisition" comprend :

- la reprise des immobilisations brutes corporelles et incorporelles de la société GR suite fusion avec effet rétroactif comptable au 01/01/2022 pour un montant total de 401K€
 - reprise de la valeur des titres GRI, GRE et GRH inscrit à l'actif de la société GR suite fusion pour un montant total de 13.364K€
 - le mali de fusion GR pour 23.434K€
 - Acquisition des titres SECURITEC POUR 4.400K€ et PROTECH pour 1.500K€
- Le montant de 59.895.117 € en diminution correspond principalement à l'annulation des titres et frais acquisition GR suite fusion

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 797 344	872 866	24 217	4 645 993
Installations générales agencements aménagements constr.	36 614	8 571		45 185
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		98		98
Installations générales agencements aménagements divers	586 039	164 185		750 224
Matériel de transport	2 157 148	998 829	91 185	3 064 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 043 390	334 630	63 956	1 314 064
TOTAL	3 823 190	1 506 313	155 140	5 174 363
TOTAL GENERAL	7 620 534	2 379 179	179 357	9 820 356

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	872 866				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 571				
Instal.techniques matériel outillage indus.	98				
Instal.générales agenc.aménag.divers	164 185				
Matériel de transport	998 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	334 630				
TOTAL	1 506 313				
TOTAL GENERAL	2 379 179				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	975 857		975 857	

La colonne "Dotation de l'exercice" comprend la reprise des amortissements cumulés de la société GR suite à la fusion avec effet retroactif comptable au 01/01/2022 pour un montant de 203K€.

Suite au remboursement de l'intégralité de la dette financières, le solde des charges à repartir a été intégralement appréhendé en charge financière au 31/12/2022.

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	327 476	33 781	2 387		358 870
TOTAL	327 476	33 781	2 387		358 870

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	428 220		37 988		390 232
Autres provisions pour risques et charges	354 646		68 641		286 006
TOTAL	782 866		106 629		676 238

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	484 613		484 613		
TOTAL	484 613		484 613		
TOTAL GENERAL	1 594 956	33 781	593 629		1 035 108

Dont dotations et reprises					
d'exploitation			37 988		
financières			484 613		
exceptionnelles		33 781	68 641		

Reprise de la dépréciation des titres SMARTHAB suite à la liquidation de la société en 2022.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300	300	
Autres immobilisations financières	87 469 992	87 154 409	315 583
Autres créances clients	8 171 975	8 171 975	
Personnel et comptes rattachés	21 438	21 438	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 993	17 993	
Impôts sur les bénéfices	233 439	233 439	
Taxe sur la valeur ajoutée	381 691	381 691	
Divers état et autres collectivités publiques	9 873	9 873	
Groupe et associés	12 710 142	12 710 142	
Débiteurs divers	1 037	1 037	
Charges constatées d'avance	608 175	608 175	
TOTAL	109 626 056	109 310 473	315 583
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	300		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 035	2 035		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 445 141	988 190	456 951	
Emprunts et dettes financières divers	155 540	155 540		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 562 710	2 562 710		
Personnel et comptes rattachés	1 635 687	1 635 687		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 169 330	1 169 330		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 355 884	1 355 884		
Autres impôts taxes et assimilés	252 874	252 874		
Groupe et associés	17 515 227	17 515 227		
TOTAL	26 094 428	25 637 477	456 951	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	688 902			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 821 076			

L'ensemble des dettes financières hors PGE ont été remboursées par anticipations sur l'exercice.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	23 853 683	89 780 593		113 634 276

En date du 12/07/2022 il a été décidé l'augmentation de capital d'un montant nominal de 67.260.769 € par l'émission de 67.260.769 actions nouvelles d'une valeur nominale 1€.

Il a également été décidé l'augmentation de capital d'un montant de 22.519.824 € par l'émission de 22.519.824 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1€, par compensation avec une créance liquide et exigible.

Le capital est ainsi porté à 113.634.276 € et est divisé en 113.634.276 actions.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	6 256 933	76.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 348 238
Autres créances	61 913
Disponibilités	268
Total	3 410 419

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 035
Emprunts et dettes financières diverses	130 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 030
Dettes fiscales et sociales	2 524 867
Total	3 253 605

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	608 175
Total	608 175

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Suite au remboursement de l'ensemble de la dette financière, les frais et commissions bancaires qui faisaient l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans ont été repris intégralement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	45
Employés	102
Total	147

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 758 451	94 223
Résultat exceptionnel (hors participation)	8 401 787	450 191
Résultat comptable (hors participation)	10 160 239	544 414

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 68.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 68.000 euros
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes et autres SAAC : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : départ Volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 13%
- Taux d'actualisation: 3.77%
- Taux d'inflation: 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2022 ont été estimés selon cette méthode à 487.921€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- organic	17 937
- effort construction	36 284
Total des allègements	54 221

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - GRH SARL - PROTECH INCENDIE SAS - G.R.E SAS - G.R.I SAS - SDDS SAS - BATISANTE NORD SAS - TOPICS SAS - VOLT'AIR SAS - SAGEX SAS - ETB ASCENSEURS SAS - DEP SAS - CHRISTAL SAS - BATISANTE SUD SAS - SECURITEC INCENDIE SAS - 01 CONTROLE SAS - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	7 500	735 361	100.00	1 320 816	1 320 816			6 663 142	171 916		
	15 000	239 421	100.00	1 500 000	1 500 000			1 389 004	323 039		
	7 500	1 041 344	100.00	2 440 283	2 440 283			4 764 570	170 173		
	160 000	5 998 001	100.00	10 603 288	10 603 288			24 425 370	2 067 926		
	10 000	822 517	100.00	1 926 441	1 926 441			2 798 874	41 182		
	176 990	237 504	100.00	2 450 000	2 450 000			1 802 710	284 820		
	16 000	1 808 470	100.00	1 550 000	1 550 000			18 154 711	510 632		
	10 000	396 694	100.00	570 000	570 000			4 234 277	22 213		
	44 352	2 822 876	100.00	6 128 324	6 128 324			17 829 945	662 105		
	88 000	549 789	100.00	328 533	328 533			1 495 436	116 179		
	41 040	6 542 669	100.00	10 878 061	10 878 061			12 623 415	1 542 256		
	122 176	3 641 639	100.00	20 506 961	20 506 961			13 861 593	909 148		
	32 370	455 913	100.00	2 913 241	2 913 241			1 760 139	112 382		
	16 000	675 713	100.00	4 400 000	4 400 000			3 107 421	415 238		
	250 848	525 182	100.00	2 689 796	2 689 796			2 549 581	199 624		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisation financieres	9 944 000	775600
- Cessions immobilisation corporelles	60 034	775000
- Régularisations diverses	168	772000
- Reprises prov risque et charges	68 641	787500
Total	10 072 843	
Charges exceptionnelles		
- Cessions immobilisations financieres	1 584 613	675600
- Cessions immobilisations corporelles	61 468	675000
- Amendes pénalités	7 065	671200
- Dotations amort dérogatoire	33 781	687250
- Regularisations diverses	19 409	671000
- Autres charges	3 537	671800
Total	1 671 055	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	177 067
Remboursement assurance et prévoyance	53 635
Total	230 702

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Autres immobilisations incorporelles	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	13
Titres immobilisés	13
Evaluation des matières et marchandises	13
Dépréciation des stocks et en cours	13
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Disponibilités en Euros	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
Charges à répartir sur plusieurs exercices	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	15
Ventilation de l'effectif moyen	15
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	15
Honoraires des commissaires aux comptes	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Engagement en matière de pensions et retraites	16
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	17
Liste des filiales et participations	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

19

Transferts de charges

19

NA = Non Applicable NS = Non significative

VACHON & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VACHON & ASSOCIES

23, rue Lulli
75002 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe BatiSanté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2023

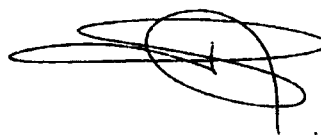
Les Commissaires aux Comptes

VACHON & ASSOCIES



Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres



Sébastien Huet

Groupe BatiSanté SAS

9 rue Edmond Michelet

93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 256 934	4 645 993	1 610 941	1 292 498	318 443	24,64
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	1 485 360	20 892 000	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	86 834	45 165	41 649	50 220	8 571	17,07
	Installations techniques, matériel et outillage	655	98	557		557	
	Autres immobilisations corporelles	8 559 392	5 129 080	3 430 313	3 345 682	84 661	2,53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	70 872 049		70 872 049	110 256 497	39 384 448	35,72
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300		1 300	
	Prêts	300		300		300	
	Autres immobilisations financières	87 469 992		87 469 992	63 971 040	23 498 953	36,73
	Total II	195 624 816	9 820 356	185 804 460	180 401 266	5 403 194	3,00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	37 499		37 499	220 738	183 239	83,01
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 171 975		8 171 975	6 805 421	1 366 554	20,08
	Autres créances	13 375 613		13 375 613	3 928 165	9 447 448	240,51
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	19 984		19 984		19 984	
	Disponibilités	733 558		733 558	3 005 200	2 271 642	75,59
	Charges constatées d'avance (3)	608 175		608 175	572 545	35 630	6,22
	Total III	22 946 804		22 946 804	14 532 068	8 414 736	57,90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				975 857	975 857	100,00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	218 571 621	9 820 356	208 751 264	195 909 191	12 842 073	6,56

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 87 154 709

(3) Dont à plus d'un an

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276)	113 634 276	23 853 683	89 780 593	376.38
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730	9 479 730		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 385 368	2 100 354	285 014	13.57
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	46 506 530	16 590 543	29 915 987	180.32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 615 825	30 201 001	20 585 177	68.16
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	358 870	327 476	31 394	9.59
	Total I	181 980 599	82 552 787	99 427 812	120.44
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques	390 232	428 220	37 988	8.87
	Provisions pour charges	286 006	354 646	68 641	19.35
	Total III	676 238	782 866	106 629	13.62
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles		21 579 478	21 579 478	100.00
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 445 141	71 053 445	69 608 304	97.97
	Concours bancaires courants	2 035	1 635	400	24.49
	Emprunts et dettes financières diverses	17 670 767	13 808 367	3 862 400	27.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 562 710	1 441 380	1 121 331	77.80
	Dettes fiscales et sociales	4 413 774	4 254 880	158 895	3.73
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		349 038	349 038	100.00
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		85 316	85 316	100.00
	Total IV	26 094 428	112 573 538	86 479 110	76.82
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		208 751 264	195 909 191	12 842 073	6.56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

25 637 477 25 394 058

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 082		4 082		4 082	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	28 811 565		28 811 565	24 027 173	4 783 792	19,91
Chiffre d'affaires NET	28 815 646		28 815 646	24 027 773	4 787 874	19,93
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			61 084	30 091	30 987	102,96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			268 690	1 301 550	1 032 860	19,36
Autres produits			2 796 491	1 614 454	1 182 037	73,22
Total des Produits d'exploitation (I)			31 941 912	26 973 874	4 968 038	19,42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			10 794 399	7 353 436	3 440 963	46,79
Impôts, taxes et versements assimilés			478 154	436 910	41 244	9,44
Salaires et traitements			9 603 975	8 385 919	1 218 056	14,53
Charges sociales			4 287 691	3 821 733	465 958	12,19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 176 232	1 946 293	229 939	11,81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				370 646	370 646	100,00
Autres charges			231	1 913	1 676	87,59
Total des Charges d'exploitation (II)			27 340 689	22 316 851	5 023 838	22,51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 601 223	4 657 023	55 800	1,20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	52 040	2 612	10 428	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 540	1 916	624	32.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	484 613	28 212 487	27 177 874	98.28
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	539 193	28 217 015	27 677 822	96.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		494 613	484 613	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	3 381 965	1 337 282	2 044 683	152.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 381 965	1 821 895	1 560 070	85.63
2. Résultat financier (V-VI)	2 842 772	26 395 121	29 237 892	110.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 758 451	31 052 144	29 293 692	94.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	168	2 258	2 090	92.56
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 004 034	57 905	9 946 129	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	68 641	68 639	2	0.00
Total VII	10 072 843	128 801	9 944 042	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 807	122 408	131 214	107.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 646 082	46 442	1 599 639	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 781	62 711	28 930	46.13
Total VIII	1 671 056	231 561	1 439 495	621.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 401 787	102 759	8 504 547	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	544 414	748 383	203 969	27.25
Total des produits (I+III+V+VII)	42 553 948	55 319 690	12 765 743	23.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 938 123	25 118 689	7 819 434	31.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 615 825	30 201 001	20 585 177	68.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

46 000
52 040 2 566
130 673 10 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 208 751 264.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 28 815 646.20 Euros et dégageant un bénéfice de 9 615 824.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration fiscale

La société SDDS et les sociétés du Groupe GR ont opté pour l'intégration fiscale a effet au 01/01/2022.

Nouvel actionnaire et Augmentation de capital

En date du 23 juin 2022 la société BAI a acquis par voie de cession et d'apports l'intégralité des titres émis par la société GROUPE BATISANTE en ce compris la totalité des obligations convertibles.

En date du 12 juillet 2022, il est décidé l'augmentation du capital de la société GROUPE BATISANTE selon les modalités suivantes :

- Augmentation du capital social d'un montant nominal de 67.260.769 € par l'émission de 67.260.769 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, pour un prix de souscription total de 67.260.769 €, soit un prix de souscription par action de 1 €, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique
- Augmentation du capital social en numéraire d'un montant nominal de 22.519.824 € par l'émission de 22.519.824 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, à libérer intégralement en numéraire par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique

Le capital social de la société GROUPE BATISANTE est ainsi porté de 23.853.683 euros à 113.634.276 euros.

Remboursement de la dette financière

Au cours de l'exercice, l'ensemble des dettes financières hors PGE ont été remboursées par anticipation.

Prise de participation

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

En date du 30/11/2022 la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés SECURITEC INCENDIE SAS et PROTECH INCENDIE pour un montant respectif de 4.400 K€ et 1.500K€.

Fusion

En date du 28/12/2022, la société GROUPE BATISANTE a procédé à la fusion absorption de la société GR avec un effet retroactif fiscal et comptable au 01/01/2022.

Il est précisé qu'en date du 15/09/2022, la société BATISANTE RHONE-ALPES a été absorbée par voie de fusion par la société BATISANTE SUD.

Titres SMARTHAB

Suite à la liquidation de la société courant 2022, les titres de la société SMARTHAB ont été sortis de l'actif de la société GROUPE BATISANTE.

Les titres étaient dépréciés à 100% au 31/12/2021. La dépréciation a été reprise sur l'exercice.

Cession titres WATT

Il est constaté dans les comptes au 31/12/2022 la cession des titres WATT pour un montant de 9.944K€. Cette cession a été réalisée par la société GR et reprise dans les comptes de GROUPE BATISANTE suite à la fusion.

Evenement Covid et opérations militaires en Ukraine

Tandis que les exercices précédents avaient été marqués par l'épidémie de Covid-19, l'exercice clos le 31 décembre 2022 a quant à lui été impacté à la fois par les suites de cette épidémie et par les opérations militaires en Ukraine commencées en février 2022, ce qui a généré une forte inflation touchant tous les secteurs de l'économie.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise ainsi que du groupe.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois les premières analyses conduisent à l'absence de difficultés financières majeures et ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation à douze mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, cesse au 31/12/2022.

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 1/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.

Ainsi la société GROUPE BATISANTE sort de l'intégration fiscale au 31/12/2022 et a opté début 2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Acquisition de titres

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Début 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés ELIBAT 44, ELIBAT 56 et ELIBAT 49.

Complement de titres

En date du 17 mars 2023, il a été versé un complément de prix suite à l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et PROTECH INCENDIE portant ainsi la valeur définitif des titres à 4.900K€ pour l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et 2.062 K€ pour l'acquisition des titres PROTECH INCENDIE.

Impact des opérations militaires en Ukraine

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement liés aux opérations militaires en Ukraine

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les "covenants" bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

La société GROUPE BATISANTE SAS est la société mère consolidante du Groupe.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est tête de Groupe.

Le groupe fiscal a été constitué le 01/01/2007 et est composé au 31/12/2022 des sociétés : GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, CHRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, BATISANTE Nord SAS, VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, BATISANTE Sud SAS, SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS.

Il est précisé que les sociétés SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS sont devenues membre du groupe intégré au 1/01/2022.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice. Les crédits d'impôts calculés dans les comptes des filiales sont remontés dans les conditions de droit commun à la mère intégrante.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre a l'obligation de mettre en place un accord de participation.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2022, la société Groupe BATISANTE n'a pas de participation des salariés à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 575 202		22 083 309
Installations générales agencements aménagements des constructions	86 834		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655
Installations générales agencements aménagements divers	924 336		174 626
Matériel de transport	4 910 574		937 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 297 318		531 611
TOTAL	7 219 062		1 644 428
Autres participations	110 256 497		20 510 669
Autres titres immobilisés	484 613		1 300
Prêts, autres immobilisations financières	63 971 040		23 501 542
TOTAL	174 712 150		44 013 511
TOTAL GENERAL	188 506 414		67 741 248

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		24 217	28 634 294	28 634 294
Installations générales agencements aménagements constr.			86 834	86 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655	655
Installations générales agencements aménagements divers			1 098 961	1 098 961
Matériel de transport		152 505	5 695 605	5 695 605
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		64 103	1 764 826	1 764 826
TOTAL		216 608	8 646 881	8 646 881
Autres participations		59 895 117	70 872 049	70 872 049
Autres titres immobilisés		484 613	1 300	1 300
Prêts, autres immobilisations financières		2 289	87 470 292	87 470 292
TOTAL		60 382 020	158 343 641	158 343 641
TOTAL GENERAL		60 622 846	195 624 816	195 624 816

La colonne "Acquisition" comprend :

- la reprise des immobilisations brutes corporelles et incorporelles de la société GR suite fusion avec effet rétroactif comptable au 01/01/2022 pour un montant total de 401K€
 - reprise de la valeur des titres GRI, GRE et GRH inscrit à l'actif de la société GR suite fusion pour un montant total de 13.364K€
 - le mali de fusion GR pour 23.434K€
 - Acquisition des titres SECURITEC POUR 4.400K€ et PROTECH pour 1.500K€
- Le montant de 59.895.117 € en diminution correspond principalement à l'annulation des titres et frais acquisition GR suite fusion

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 797 344	872 866	24 217	4 645 993
Installations générales agencements aménagements constr.	36 614	8 571		45 185
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		98		98
Installations générales agencements aménagements divers	586 039	164 185		750 224
Matériel de transport	2 157 148	998 829	91 185	3 064 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 043 390	334 630	63 956	1 314 064
TOTAL	3 823 190	1 506 313	155 140	5 174 363
TOTAL GENERAL	7 620 534	2 379 179	179 357	9 820 356

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	872 866				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 571				
Instal.techniques matériel outillage indus.	98				
Instal.générales agenc.aménag.divers	164 185				
Matériel de transport	998 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	334 630				
TOTAL	1 506 313				
TOTAL GENERAL	2 379 179				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	975 357		975 357	

La colonne "Dotation de l'exercice" comprend la reprise des amortissements cumulés de la société GR suite à la fusion avec effet retroactif comptable au 01/01/2022 pour un montant de 203K€.

Suite au remboursement de l'intégralité de la dette financières, le solde des charges à répartir a été intégralement appréhendé en charge financière au 31/12/2022.

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	327 476	33 781	2 387		358 870
TOTAL	327 476	33 781	2 387		358 870

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	426 220		37 988		390 232
Autres provisions pour risques et charges	354 646		68 641		286 006
TOTAL	782 866		106 629		676 238

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	484 613		484 613		
TOTAL	484 613		484 613		
TOTAL GENERAL	1 594 956	33 781	593 629		1 035 108
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			37 988		
financières			484 613		
exceptionnelles		33 781	68 641		

Reprise de la dépréciation des titres SMARTHAB suite à la liquidation de la société en 2022.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300	300	
Autres immobilisations financières	87 469 992	87 154 409	315 583
Autres créances clients	8 171 975	8 171 975	
Personnel et comptes rattachés	21 438	21 438	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 993	17 993	
Impôts sur les bénéfices	233 439	233 439	
Taxe sur la valeur ajoutée	381 691	381 691	
Divers état et autres collectivités publiques	9 873	9 873	
Groupe et associés	12 710 142	12 710 142	
Débiteurs divers	1 037	1 037	
Charges constatées d'avance	608 175	608 175	
TOTAL	109 626 056	109 310 473	315 583
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	300		

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	2 035	2 035		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 445 141	988 190	456 951	
Emprunts et dettes financières divers	155 540	155 540		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 562 710	2 562 710		
Personnel et comptes rattachés	1 635 687	1 635 687		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 169 330	1 169 330		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 355 884	1 355 884		
Autres impôts taxes et assimilés	252 874	252 874		
Groupe et associés	17 515 227	17 515 227		
TOTAL	26 094 428	25 637 477	456 951	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	688 902			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 821 076			

L'ensemble des dettes financières hors PGE ont été remboursées par anticipation sur l'exercice.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	23 853 683	89 780 593		113 634 276

En date du 12/07/2022 il a été décidé l'augmentation de capital d'un montant nominal de 67.260.769 € par l'émission de 67.260.769 actions nouvelles d'une valeur nominale 1€.

Il a également été décidé l'augmentation de capital d'un montant de 22.519.824 € par l'émission de 22.519.824 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1€, par compensation avec une créance liquide et exigible.

Le capital est ainsi porté à 113.634.276 € et est divisé en 113.634.276 actions.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	6 256 933	76.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 348 238
Autres créances	61 913
Disponibilités	268
Total	3 410 419

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 035
Emprunts et dettes financières diverses	130 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 030
Dettes fiscales et sociales	2 524 867
Total	3 253 605

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	608 175
Total	608 175

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Suite au remboursement de l'ensemble de la dette financière, les frais et commissions bancaires qui faisaient l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans ont été repris intégralement.

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	45
Employés	102
Total	147

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 758 451	94 223
Résultat exceptionnel (hors participation)	8 401 787	450 191
Résultat comptable (hors participation)	10 160 239	544 414

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 68.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 68.000 euros
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes et autres SAAC : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : départ Volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 13%
- Taux d'actualisation: 3.77%
- Taux d'inflation: 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2022 ont été estimés selon cette méthode à 487.921€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- organic	17 937
- effort construction	36 284
Total des allègements	54 221

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- GRH SARL	7 500	735 363	100,00	1 320 816	1 320 816			6 603 142	171 916		
- PROTECH INCENDIE SAS	15 000	229 421	100,00	1 500 000	1 500 000			1 369 034	323 039		
- G.R.E SAS	7 500	1 041 344	100,00	2 440 283	2 440 283			4 764 570	170 173		
- G.R.I SAS	160 000	5 998 001	100,00	10 603 286	10 603 286			24 425 370	2 067 926		
- SDDS SAS	10 000	822 517	100,00	1 926 441	1 926 441			2 768 874	41 182		
- BATISANTE NORD SAS	176 990	237 504	100,00	2 450 000	2 450 000			1 802 710	264 820		
- TOPICS SAS	16 000	1 808 470	100,00	1 550 000	1 550 000			18 154 711	510 650		
- VOLT'AIR SAS	10 000	396 694	100,00	570 000	570 000			4 234 277	22 213		
- SAGEX SAS	44 352	2 822 876	100,00	6 128 324	6 128 324			17 829 945	682 105		
- ETB ASCENSEURS SAS	98 000	549 789	100,00	328 533	328 533			1 495 436	116 179		
- DEP SAS	41 040	6 542 659	100,00	10 878 061	10 878 061			12 623 415	1 542 256		
- CHRISTAL SAS	122 176	3 641 639	100,00	20 506 961	20 506 961			13 861 593	909 148		
- BATISANTE SUD SAS	32 370	455 913	100,00	2 913 241	2 913 241			1 740 139	112 380		
- SECURITEC INCENDIE SAS	16 000	675 713	100,00	4 400 000	4 400 000			3 107 421	415 238		
- 01 CONTROLE SAS	250 848	525 182	100,00	2 689 796	2 689 796			2 543 561	199 624		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Groupe BatiSanté SAS
 93360 NEUILLY PLAISANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisation financières	9 944 000	775600
- Cessions immobilisation corporelles	60 034	775000
- Régularisations diverses	168	772000
- Reprises prov risque et charges	68 641	787500
Total	10 072 843	
Charges exceptionnelles		
- Cessions immobilisations financières	1 584 613	675600
- Cessions immobilisations corporelles	61 468	675000
- Amendes pénalités	7 065	671200
- Dotations amort dérogatoire	33 781	687250
- Régularisations diverses	19 409	671000
- Autres charges	3 537	671800
Total	1 671 055	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	177 067
Remboursement assurance et prévoyance	53 635
Total	230 702

VACHON & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

VACHON & ASSOCIES

23, rue Lulli
75002 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Groupe BatiSanté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du comité de direction.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2023

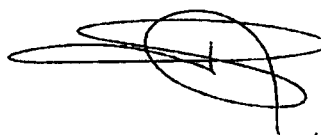
Les Commissaires aux Comptes

VACHON & ASSOCIES



Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres



Sébastien Huet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2022

GROUPE BatiSanté

1. Table des matières

2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable	7
6.2	Méthodes de consolidation	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	7
7.1.	Écarts d'acquisition	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles	8
7.2.1.	Marques et licences.....	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	9
7.2.3.	Marques et portefeuille clients	9
7.3.	Immobilisations corporelles	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.5.	Immobilisations financières.....	10
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	10
7.7.	Clients et autres débiteurs	11
7.8.	Disponibilités	11
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	11
7.10.	Impôts différés	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions.....	12
7.13.	Reconnaissance des produits	12
7.14.	Contrats de location-financement.....	13
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice	14
9.	Périmètre de consolidation	14
9.1.	Activité.....	14
9.2.	Informations sectorielles	14
9.3.	Liste des sociétés consolidées	15
10.	Comparabilité des comptes.....	15

10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	15
	Note 1. Écart d'acquisition	15
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	16
	Note 2. Immobilisations incorporelles	16
	Note 3. Immobilisations corporelles.....	16
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	17
	Note 4. Immobilisations financières	17
	Note 5. Stocks et encours de production	17
	Note 6. Clients et comptes rattachés.....	18
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	18
	Note 8. Disponibilités	18
	Note 9. Provisions	19
	Note 10. Dettes financières et emprunts	19
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	19
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	19
	Note 11. Fournisseurs	20
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	20
	Note 13. Impôts différés	20
	Note 14. Chiffre d'affaires.....	21
	Note 15. Autres produits.....	21
	Note 16. Achats consommés	21
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	21
	Note 18. Autres charges d'exploitation	22
	Note 19. Impôts et taxes.....	22
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	23
	Note 21a. Résultat financier.....	23
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	24
	Note 22.b Charges exceptionnelles	24
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	24
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat.....	25
	Note 23.d Preuve d'impôt.....	25
	Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition	26
	Note 25. Événements Post clôture	26
	Note 26. : Engagements Hors Bilan.....	26

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2022.12	2021.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	53 545	56 891
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	33 905	35 774
Immobilisations corporelles	3	4 675	4 840
Immobilisations financières	4	6 688	5 489
Total actif immobilisé		64 908	67 220
Stocks et en-cours	5	2 371	2 415
Clients et comptes rattachés	6	28 333	25 134
Autres créances et comptes de régularisation	7	13 953	6 825
Disponibilités	8	7 762	12 633
Total actif circulant		52 419	47 007
Total de l'actif		117 326	114 227
PASSIF			
Capital		113 634	23 854
Primes liées au capital		9 581	9 581
Réserves		(47 428)	(49 884)
Résultat de l'exercice		10 516	2 456
Total capitaux propres		86 303	(13 994)
Provisions	9	2 978	6 319
Emprunts et dettes financières	10	1 647	93 592
Fournisseurs et comptes rattachés	11	5 580	7 562
Autres dettes et comptes de régularisation	12	20 819	20 748
Total dettes		28 045	121 902
Total du passif		117 326	114 227

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2022.12	2021.12
Chiffre d'affaires	14	96 582	57 700
Reprises sur provisions d'exploitation		4 061	674
Autres produits d'exploitation	15	1 345	926
Produits d'exploitation		5 407	1 599
Achats consommés	16	(12 384)	(5 197)
Autres charges externes	18	(17 429)	(8 692)
Impôts et taxes	19	(1 947)	(1 107)
Charges de personnel	17	(50 512)	(31 577)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(4 037)	(1 939)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(1 780)	(1 652)
Charges d'exploitation		(88 089)	(50 163)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		13 900	9 137
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	24	(1 796)	(1 793)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		12 104	7 343
Résultat financier	21	(2 677)	(1 797)
Résultat courant avant impôts		9 426	5 547
Résultat exceptionnel	22	4 131	(1 307)
Impôt sur le résultat	13 & 23	(3 041)	(1 784)
Résultat net des sociétés intégrées		10 516	2 456
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe		10 516	2 456

Les flux d'activité mentionnés au compte de résultat ci-dessus correspondent à une période de 12 mois pour l'ensemble des entités du périmètre d consolidation

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES
Solde au 01.01.2021	21 004	116	(52 561)	2 677	(28 765)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			2 677	(2 677)	
Augmentation du capital	2 850	9 465			12 315
Part du Groupe dans le résultat				2 456	2 456
Solde au 31.12.2021	23 854	9 581	(49 884)	2 456	(13 994)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			2 456	(2 456)	
Augmentation du capital	89 781				89 781
Part du Groupe dans le résultat				10 516	10 516
Solde au 31.12.2022	113 634	9 581	(47 428)	10 516	86 303

Le capital de Groupe BatiSanté est constitué de 113 634 276 actions entièrement libérées au 31 décembre 2022.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2022.12	2021.12
Résultat net total des sociétés consolidées	10 516	2 456
Elimination des amortissements et provisions	2 492	4 993
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	991	133
Impôts différés	664	(133)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	(3 675)	729
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(4 935)	(2)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(3)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 050	8 172
Variation du stock de marchandises et des produits finis	(83)	(261)
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(4 121)	(1 081)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	(30)	(1 697)
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 234)	(3 039)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 815	5 133
Acquisition d'immobilisations	(8 702)	(3 159)
Cession d'immobilisations	10 068	59
Incidence des variations de périmètre		(59 302)
Dividendes reçus	4	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 370	(62 398)
Augmentations de capital	89 781	12 315
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail		71 784
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(88 271)	(27 901)
Frais d'émission d'emprunt		(1 139)
Variation des comptes courant	(9 566)	1
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	(8 055)	55 061
Variation de la trésorerie par les flux	(4 872)	(2 205)
Trésorerie d'ouverture	12 625	14 830
Trésorerie de clôture	7 753	12 625
Variation de la trésorerie par les soldes	(4 872)	(2 205)

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BatiSanté sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BatiSanté clôturent au 31 décembre.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2022 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des sociétés Sécuritec et Protech acquises en fin d'année. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2022 d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé. Conformément à la réglementation les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'amortissement systématique.

Ils sont amortis linéairement sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Par application de l'article 2 du nouveau règlement ANC 2015-07, le Groupe BatiSanté a été conduit à s'interroger sur le caractère limité ou non de la durée de l'écart d'acquisition.

Le Groupe a décidé de continuer d'amortir tous les écarts d'acquisitions inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2016 sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée sans exception.

Le groupe a été conduit à constater qu'il y a une limite prévisible à la durée des écarts d'acquisition enregistrés en considérant que les prix d'acquisition sont basés sur des contrats dont la pérennité n'est pas acquise.

Ces écarts d'acquisition sont réputés avoir une durée de vie de 10 ans et seront amortis linéairement en conséquence.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie. Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont en conséquence, pas amorties.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 15 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des

entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services Ces services entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evènements significatifs de l'exercice

La société Groupe BatiSanté a absorbé la société Groupe GR qui avait été acquise en fin d'année 2021.

La société BatiSanté Rhône alpes (AP3D) a été absorbée par la société Batisanté SUD (Azurtech).

Une augmentation de capital a été réalisée par la société BAI holding, société devenue la nouvelle propriétaire du groupe BatiSanté au 12 juillet 2022. L'ensemble des dettes financières hors PGE et crédit-bail ont été remboursées par anticipation. La société BAI deviendra la nouvelle mère du groupe lors de l'exercice 2023.

Le groupe a acquis le 30 novembre la société SECURITEC INCENDIE pour 4.4M€, ainsi que la société PROTECH INCENDIE pour 1.5M€. Ces deux acquisitions n'ont pas été consolidées sur l'exercice 2022 compte tenu de l'indisponibilité des comptes individuels de ces filiales. Elles seront consolidées pour la première fois lors de la première consolidation de BAI au 31/12/2023.

Les titres WAAT ont été entièrement cédés le 2 août 2022, dégageant une plus-value dans les comptes consolidés de 4.9M€.

Les titres de la société SmartHab entièrement dépréciés en 2021 ont été sortis en raison de la situation de la société qui est en liquidation.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BatiSanté et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BatiSanté qui opère exclusivement en France.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés consolidées

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2022.12		2021.12	
			POURCENTAGE DE CONTROLE	POURCENTAGE D'INTERETS	POURCENTAGE DE CONTROLE	POURCENTAGE D'INTERETS
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
SAGEX SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ETB ASCENSEURS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
DEP SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
CHRISTAL SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
O1 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE NORD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE SUD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GRI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GRH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
AVOND	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GROUPE GR		Absorbée par Groupe BATISANTE	-	-	100%	100%
BATISANTE RHÔNE ALPES		Absorbée par BATISANTE SUD	-	-	100%	100%

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun événement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2022.12	2021.12
Valeur brute à l'ouverture	172 737	141 357
Entrée de périmètre		31 380
Reclassements	(74)	
Valeur brute à la clôture	172 664	172 737
Amortissement cumulé à l'ouverture	(136 963)	(135 170)
Dotation de la période	(1 796)	(1 793)
Amortissement cumulé à la clôture	(138 759)	(136 963)
Total écart d'acquisition net	33 905	35 774

Le reclassement de 74K€ correspond à l'application d'un protocole de trésorerie sur la société SDDS.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ECARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE A LA CLÔTURE
Pôle Hygiène	42 216		(1 317)	(34 905)	7 311
Diagnostic technique	80 426		(1)	(78 024)	2 402
Dépannage et travaux	1 578		(171)	(1 463)	115
Pôle Incendie	47 161	(74)	(175)	(22 876)	24 207
Pôle IT	1 356		(131)	(1 486)	(130)
Valeur à la clôture	172 737	(74)	(1 798)	(138 756)	33 904

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PERIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	14 211					14 211
Marques	6 681					6 681
Concessions, brevets & droits similaires	7 684		656		3	8 343
Fonds commercial	110					110
Frais de recherche	5					5
Autres immobilisations incorporelles	3				(3)	
Immobilisations incorporelles - valeur brute	28 694		656			29 350
Am/Dép. frais de rech.	(4)			(1)		(5)
Am/Dép. conc. brevets & dts similaires	(7 573)			(541)	24	(8 089)
Am/Dép. part de marché/relations clients				(947)		(947)
Am/Dép. marques				(668)		(668)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(7 677)			(2 157)	24	(9 710)
Total immobilisations incorporelles nettes	21 117		656	(2 157)	24	19 641

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe GR sur l'exercice 2021, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 15 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	572					572
Installations tech. matériel & outillage	2 029	162	(184)		2 400	4 407
Matériel de transport	5 534	1 149	(260)		211	6 635
Mobilier, matériel de bureau, informatique	2 759	533	(37)		720	3 975
Autres immobilisations corporelles	4 087		(213)		(3 332)	542
Immobilisations corporelles brutes	14 981	1 844	(693)		(1)	16 131
Am/Dép. Matériel transport	(473)			(16)		(490)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(1 790)		183	(246)	(1 651)	(3 505)
Am/Dép. matériel de transport	(2 734)		198	(1 123)	(24)	(3 684)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 481)		35	(367)	(588)	(3 379)
Am/Dép. autres immobilisations corp.	(2 663)		148	(126)	2 243	(398)
Immobilisations corporelles - amortissements	(10 141)		564	(1 880)	(1)	(11 458)
Total immobilisations corporelles nettes	4 840	1 844	(129)	(1 880)	(1)	4 676

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi

bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CREDIT-BAIL	OUVERTURE	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	1 003	(213)		790
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	1 003	(213)		790
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	148	(112)	(516)
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	148	(112)	(516)
Immobilisations nettes en Crédit bail	451	(65)	(112)	274

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	REPRISE FINANCIERE	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	488	56	(4)		540
Titres Protech & Securitec		6 146			6 146
Titres immobiliers WAAT	5 000		(5 000)		
Titres SmartHab	485		(485)		
Autres titres	1				1
Immobilisation financière valeur brute	5 974	6 202	(5 488)		6 687
Dépréciations titres SmartHab	(485)			485	
Immobilisations financières - dépréciation	(485)			485	
Total immobilisation financières - valeur nette	5 489	6 202	(5 488)	485	6 688

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	237	(23)			214
Stocks de marchandises	2 304	106			2 409
Stocks et en cours - Valeur brute	2 541	83			2 623
Dép. des stocks de marchandises	(126)		(127)	2	(250)
Stocks et en cours - dépréciation	(126)		(129)	2	(253)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 415	83	(129)	2	2 371

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	25 069	4 611			29 656
Clients douteux ou litigieux	22				22
Clients - Produits non encore facturés	2 068	(525)			1 544
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	27 160	4 087			31 222
Dép. clients et comptes rattachés	(2 025)		(1 628)	765	(2 889)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 025)		(1 628)	765	(2 889)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	25 134	4 087	(1 628)	765	28 333

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Comptes courants Groupe actif - courant		9 566	9 566
Créances fiscales et sociales	2 620	(156)	2 464
Frais d'émission d'emprunt - non courant	976	(976)	
Charges constatées d'avance	916	(15)	901
Autres créances d'exploitation	495	(42)	453
Impôts différés - actif	1 819	(1 251)	569
Total Autres créances et comptes de régularisation	6 825	7 128	13 953

Les créances fiscales et sociales correspondent pour l'essentiel à des créances de TVA pour 2 303K€. Les autres créances d'exploitation correspondent à des acomptes versés aux fournisseurs.

Note 8. Disponibilités

	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	116	(109)	7
Disponibilités	12 516	(4 763)	7 753
Intérêts courus non échus s/ dispo.	1	1	2
Total disponibilités	12 633	(4 870)	7 763

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	909	20	(341)		(10)	578
Autres provisions pour risques - non courant	158	2	(6)		10	164
Autres provisions pour charges - non courant	378		(10)	(69)		300
Provisions pour pensions et retraites - non courant	4 874		(2 938)			1 936
Total Provisions	6 319	22	(3 294)	(69)		2 978

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	OUVERTURE	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires - non courant	18 477	(18 477)	
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	30 000	(30 000)	
Emprunt Senior- Tranche B - non courant	29 000	(29 000)	
Emprunt Tranche C1 - non courant	10 000	(10 000)	
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	3 100	(3 100)	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000	(555)	1 445
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	521	(521)	
Emprunts auprès établis. de crédit < 1 an	323	(225)	98
Autres dettes financières	171	(68)	104
Total dettes financières	93 592	(91 946)	1 647

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTES DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	323	98

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 A 5 ANS
Provision pour risques d'exploitation	77		77
Dépôts et cautionnements (reçus) - part < 1 an	14	14	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	1 445	1 000	445
Intérêts courus sur emprunts - non courant	1		1
Dettes de crédit-bail	98	98	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	3		3
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	9	9	
Total dettes financières dont maturité	1 647	1 121	526

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 568	(122)	4 446
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 994	(1 861)	1 134
Total Dettes fournisseurs	7 562	(1 983)	5 580

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales - courant	9 654	(1 394)	8 260
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	5 668	(269)	5 399
Dettes provisionnées Participation des salariés	915	46	961
Clients - Avoirs et RRR	353	(253)	100
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	225	416	641
Autres dettes d'exploitation	483	2 110	2 593
Impôts différés - passif	3 450	(1 300)	2 865
Total Autres dettes et comptes de régularisation	20 748	(1 360)	20 819

Les dettes sociales sont pour l'essentiel des provisions sur les congés payés pour un montant de 3 017 K€. Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 819	(1 251)	569
Impôts différés - passif	3 450	(587)	2 865
Impôts différés par nature	(1 631)	(664)	(2 296)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2022.12	2021.12	VARIATION
Production vendue de services	87 421	52 018	35 402
Ventes de marchandises	9 358	5 923	3 435
Produits des activités annexes	7	8	(1)
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(203)	(248)	45
Total Chiffre d'affaires	96 582	57 700	38 881

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2022.12	2021.12	VARIATION
Production immobilisée	435	393	42
Transferts de charges - Avantages en nature	252	142	110
Transferts de charges d'exploitation	160	77	83
Production stockée	(23)	(6)	(17)
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	112	46	65
Subventions d'exploitation	22		22
Autres produits	387	273	113
Total autres produits d'exploitation	1 345	926	420

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMES	2022.12	2021.12	VARIATION
Achat m.p., fournir. & aut. appro.	(7 294)	(3 990)	(3 303)
Achats de marchandises	(2 676)	(955)	(1 721)
Achats non stockés matériels & Fournir.	(1 075)	(592)	(484)
Honoraires	(1 679)		(1 679)
Variation stocks de marchandises	106	267	(161)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	234	73	160
Total achats consommés	(12 384)	(5 197)	(7 187)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2022 est de 1 022 salariés contre 1038 au 31 décembre 2021.

CHARGES DE PERSONNEL	2022.12	2021.12	VARIATION
Rémunérations du personnel	(34 704)	(21 384)	(13 321)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(12 696)	(8 482)	(4 213)
Autres charges de personnel	(2 123)	(1 247)	(876)
Participation des salariés	(961)	(462)	(499)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(29)	(2)	(27)
Total charges de personnel	(50 512)	(31 577)	(18 936)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2022.12	2021.12	VARIATION
Sous-traitance générale	(3 252)	(1 209)	(2 043)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(344)	(154)	(189)
Locations et charges locatives	(118)	(113)	(5)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 449)	(914)	(534)
Autres charges externes	(104)	(97)	(7)
Entretiens et réparations	(845)	(540)	(305)
Achats études & prestations de services	(694)	(589)	(104)
Coûts Véhicules	(4 987)	(2 018)	(2 968)
Location et entretien immobilier	(1 853)	(1 144)	(709)
Divers documentation, séminaires	(37)	(26)	(11)
Personnel extérieur à l'entreprise	(187)	(90)	(96)
Pub., publication, relations publiques	(612)	(265)	(346)
Déplacements, missions et réceptions	(1 681)	(805)	(876)
Frais postaux et de télécommunications	(832)	(470)	(362)
Services bancaires et assimilés	(132)	(49)	(83)
Pertes sur créances irrécouvrables	(223)	(165)	(58)
Frais de recrutement de personnel	(3)	(2)	(1)
Autres charges	(78)	(40)	(38)
Total autres charges externes	(17 429)	(8 692)	(8 737)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2022.12	2021.12	VARIATION
Impôts et taxes sur rémunérations	(474)	(292)	(182)
Autres impôts et taxes	(143)	(107)	(36)
CVAE	(554)	(349)	(205)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(722)	(318)	(404)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(54)	(42)	(13)
Total Impôts et taxes	(1 947)	(1 107)	(840)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2022.12	2021.12	VARIATION
Rep./provisions d'exploitation	357	555	(198)
Rep./Prov. engagements de retraite	2 938	12	2 925
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	2	5	(3)
Rep./dép. des créances (actif circulant)	765	101	664
Reprises sur provisions	4 061	674	3 388
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(2 157)	(548)	(1 609)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(1 880)	(1 390)	(489)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(4 037)	(1 939)	(2 098)
Dot. aux prov. d'exploitation	(22)	(573)	551
Dot./Prov. engagements de retraite		(676)	676
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(129)	(28)	(102)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(1 628)	(212)	(1 417)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir		(163)	163
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 780)	(1 652)	(129)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(1 756)	(2 917)	1 161

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2022.12	2021.12	VARIATION
Charges d'intérêts décaissées	(1 246)	(585)	(660)
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 474)	(741)	(733)
Dot./dép des actifs financiers		(485)	485
Dividendes	4	3	1
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	12	11	1
Autres charges financières	(485)		(485)
Rep./dép. des actifs financiers	485		485
Autres produits financiers	26		26
Résultat financier	(2 677)	(1 797)	(881)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022.12	2021.12	VARIATION
Produits excep. s/ exercices antérieurs	48	70	(22)
Produits de cession d'immo. corp.	124	59	64
Produits de cession de titres (1)	9 944		9 944
Dot. aux prov. exceptionnelles	34	63	(29)
Autres produits exceptionnels (2)	2	1 141	(1 139)
Autres reprises exceptionnelles	69	69	
Total produits exceptionnels	10 220	1 402	8 818

- 1) Dont cession des titres de WAAT pour 9 944 K€.
- 2) Dont 1 138 K€ de frais d'émission d'emprunt au 31/12/2021

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2022.12	2021.12	VARIATION
Pénalités , amendes fiscales et pénales	(28)	(7)	(21)
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(20)	(148)	128
VNC des immo cédés	(129)	(46)	(82)
VNC des titres cédés (1)	(5 000)		(5 000)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(34)	(63)	29
Autres charges exceptionnelles	(199)	(570)	371
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(624)	(687)	63
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(56)	(1 188)	1 131
Total charges exceptionnelles	(6 089)	(2 709)	(3 381)

- 1) Dont 5 000 K€ de VNC des titres WAAT cédés.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2022.12	2021.12	VARIATION
Impôts différés	(664)	133	(797)
Impôts sur le résultat	(2 402)	(1 951)	(451)
Carry-back	25	34	(8)
Total impôts sur les bénéfices	(3 041)	(1 784)	(1 257)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
ID / différences temporaires	394	(267)	128
ID / Autres retraitements	(21)	21	1
ID / Elimination des résultats internes	152	(70)	82
ID / Retraitement des engagements de retraite	1 116	(859)	256
ID / Retraitement du crédit-bail locataire		(12)	(12)
Activation de reports déficitaires	37		37
Frais sur titres	85		85
Autres retraitements	(7)		(7)
ID / Annulation provisions réglementées	(82)	82	
Impôts différés sur participations consolidées	144	(144)	
Total impôt différé actif	1 819	(1 249)	569

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
ID / différences temporaires		(133)	(133)
ID / Autres retraitements		21	21
ID / Elimination des résultats internes		(99)	(99)
Activation de reports déficitaires		42	42
ID / Relations contractuelles	3 553	(380)	3 173
ID / Annulation provisions réglementées		90	90
ID / Retraitement des engagements de retraite	(103)	(125)	(228)
ID / Retraitement du crédit-bail locataire		0	(1)
Impôt différé passif	3 450	(585)	2 865

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2022.12	2021.12	VARIATION
Résultat de l'exercice	10 516	2 456	8 060
Charges et produits sur écarts d'acq.	1 796	1 793	3
Impôts sur les bénéfices	3 041	1 784	1 257
Résultat retraité	15 353	6 033	9 320
Taux d'impôt	25,00%	26,50%	
Charge d'impôt théorique	3 838	1 599	2 239
Ecart - charge réelle et charge théorique	(797)	185	(983)
Crédits impôts	(25)	(34)	9
Différences permanentes	(1 004)	(60)	(944)
Différences de taux		122	(122)
Déficits non activés	233	157	76
Explication de l'écart	(796)	185	(981)

Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition

DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	2022.12	2021.12
Charges et produits sur écarts d'acq.	(1 796)	(1 793)
DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	(1 796)	(1 793)

Note 25. Événements Post clôture

Les sociétés SECURITEC INCENDIE et PROTECH INCENDIE intègrent les comptes consolidés 2023, au 31 décembre 2022 ces entités étaient considérées hors groupe en raison de l'indisponibilité des comptes individuels. Un complément de prix de 463 K€ a été payé en février 2023.

La société ELIBAT a été acquise en février 2023 pour 4.3 M€ et intégrera les comptes consolidés sur la clôture 2023.

Note 26. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

VACHON & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2022

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

VACHON & ASSOCIES

23, rue Lulli
75002 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

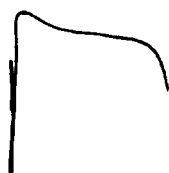
Conventions soumises à l'approbation de la collectivité des associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la collectivité des associés en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

VACHON & ASSOCIES



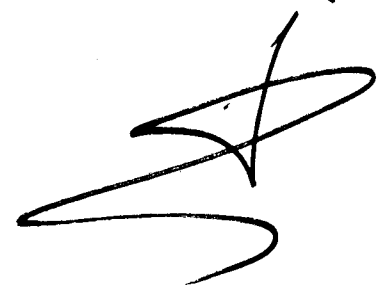
Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres



Sébastien Huet

Certifié conforme
à l'original



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

31/12/2022

GROUPE BatiSanté

1. Table des matières

2.	Bilan consolidé en milliers d'euros	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation.....	7
6.1	Référentiel comptable	7
6.2	Méthodes de consolidation	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées.....	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation	7
7.1.	Écarts d'acquisition.....	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles	8
7.2.1.	Marques et licences	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet	9
7.2.3.	Marques et portefeuille clients.....	9
7.3.	Immobilisations corporelles.....	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.5.	Immobilisations financières	10
7.6.	Stocks et travaux en cours	10
7.7.	Clients et autres débiteurs.....	11
7.8.	Disponibilités.....	11
7.9.	Valeurs mobilières de placement	11
7.10.	Impôts différés.....	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions.....	12
7.13.	Reconnaissance des produits.....	12
7.14.	Contrats de location-financement	13
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action.....	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice	14
9.	Périmètre de consolidation.....	14
9.1.	Activité	14
9.2.	Informations sectorielles	14
9.3.	Liste des sociétés consolidées.....	15
10.	Comparabilité des comptes	15

10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	15
	Note 1. Écart d'acquisition	15
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition	16
	Note 2. Immobilisations incorporelles.....	16
	Note 3. Immobilisations corporelles.....	16
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail.....	17
	Note 4. Immobilisations financières	17
	Note 5. Stocks et encours de production	17
	Note 6. Clients et comptes rattachés.....	18
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation.....	18
	Note 8. Disponibilités.....	18
	Note 9. Provisions	19
	Note 10. Dettes financières et emprunts.....	19
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	19
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières	19
	Note 11. Fournisseurs	20
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation	20
	Note 13. Impôts différés	20
	Note 14. Chiffre d'affaires	21
	Note 15. Autres produits.....	21
	Note 16. Achats consommés	21
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	21
	Note 18. Autres charges d'exploitation	22
	Note 19. Impôts et taxes	22
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations.....	23
	Note 21a. Résultat financier.....	23
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	24
	Note 22.b Charges exceptionnelles	24
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	24
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat.....	25
	Note 23.d Preuve d'impôt	25
	Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition.....	26
	Note 25. Évènements Post clôture	26
	Note 26. : Engagements Hors Bilan.....	26

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2022.12	2021.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	53 545	56 891
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	33 905	35 774
Immobilisations corporelles	3	4 675	4 840
Immobilisations financières	4	6 688	5 489
Total actif immobilisé		64 908	67 220
Stocks et en-cours	5	2 371	2 415
Clients et comptes rattachés	6	28 333	25 134
Autres créances et comptes de régularisation	7	13 953	6 825
Disponibilités	8	7 762	12 633
Total actif circulant		52 419	47 007
Total de l'actif		117 326	114 227
PASSIF			
Capital		113 634	23 854
Primes liées au capital		9 581	9 581
Réserves		(47 428)	(49 884)
Résultat de l'exercice		10 516	2 456
Total capitaux propres		86 303	(13 994)
Provisions	9	2 978	6 319
Emprunts et dettes financières	10	1 647	93 592
Fournisseurs et comptes rattachés	11	5 580	7 562
Autres dettes et comptes de régularisation	12	20 819	20 748
Total dettes		28 045	121 902
Total du passif		117 326	114 227

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2022.12	2021.12
Chiffre d'affaires	14	96 582	57 700
Reprises sur provisions d'exploitation		4 061	674
Autres produits d'exploitation	15	1 345	926
Produits d'exploitation		5 407	1 599
Achats consommés	16	(12 384)	(5 197)
Autres charges externes	18	(17 429)	(8 692)
Impôts et taxes	19	(1 947)	(1 107)
Charges de personnel	17	(50 512)	(31 577)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(4 037)	(1 939)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(1 780)	(1 652)
Charges d'exploitation		(88 089)	(50 163)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		13 900	9 137
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	24	(1 796)	(1 793)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		12 104	7 343
Résultat financier	21	(2 677)	(1 797)
Résultat courant avant impôts		9 426	5 547
Résultat exceptionnel	22	4 131	(1 307)
Impôt sur le résultat	13 & 23	(3 041)	(1 784)
Résultat net des sociétés intégrées		10 516	2 456
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe		10 516	2 456

Les flux d'activité mentionnés au compte de résultat ci-dessus correspondent à une période de 12 mois pour l'ensemble des entités du périmètre d consolidation

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES
Solde au 01.01.2021	21 004	116	(52 561)	2 677	(28 765)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			2 677	(2 677)	
Augmentation du capital	2 850	9 465			12 315
Part du Groupe dans le résultat				2 456	2 456
Solde au 31.12.2021	23 854	9 581	(49 884)	2 456	(13 994)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			2 456	(2 456)	
Augmentation du capital	89 781				89 781
Part du Groupe dans le résultat				10 516	10 516
Solde au 31.12.2022	113 634	9 581	(47 428)	10 516	86 303

Le capital de Groupe BatiSanté est constitué de 113 634 276 actions entièrement libérées au 31 décembre 2022.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2022.12	2021.12
Résultat net total des sociétés consolidées	10 516	2 456
Elimination des amortissements et provisions	2 492	4 993
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	991	133
Impôts différés	664	(133)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	(3 675)	729
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(4 935)	(2)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(3)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 050	8 172
Variation du stock de marchandises et des produits finis	(83)	(261)
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(13 687)	(1 080)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	(30)	(1 697)
Variation du besoin en fonds de roulement	(13 800)	(3 037)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(7 751)	5 134
Acquisition d'immobilisations	(8 702)	(3 159)
Cession d'immobilisations	10 068	59
Incidence des variations de périmètre		(59 302)
Dividendes reçus	4	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 370	(62 398)
Augmentations de capital	89 781	12 315
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail		71 784
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(88 271)	(27 901)
Frais d'émission d'emprunt		(1 139)
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	1 511	55 059
Variation de la trésorerie par les flux	(4 872)	(2 205)
Trésorerie d'ouverture	12 625	14 830
Trésorerie de clôture	7 753	12 625
Variation de la trésorerie par les soldes	(4 872)	(2 205)

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BatiSanté sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BatiSanté clôturent au 31 décembre.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2022 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des sociétés Sécuritec et Protech acquises en fin d'année. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2022 d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé. Conformément à la réglementation les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'amortissement systématique.

Ils sont amortis linéairement sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Par application de l'article 2 du nouveau règlement ANC 2015-07, le Groupe BatiSanté a été conduit à s'interroger sur le caractère limité ou non de la durée de l'écart d'acquisition.

Le Groupe a décidé de continuer d'amortir tous les écarts d'acquisitions inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2016 sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée sans exception.

Le groupe a été conduit à constater qu'il y a une limite prévisible à la durée des écarts d'acquisition enregistrés en considérant que les prix d'acquisition sont basés sur des contrats dont la pérennité n'est pas acquise.

Ces écarts d'acquisition sont réputés avoir une durée de vie de 10 ans et seront amortis linéairement en conséquence.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie. Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont en conséquence, pas amorties.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 15 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des

entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services Ces services entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evènements significatifs de l'exercice

La société Groupe BatiSanté a absorbé la société Groupe GR qui avait été acquise en fin d'année 2021.

La société BatiSanté Rhône alpes (AP3D) a été absorbée par la société Batisanté SUD (Azurtech).

Une augmentation de capital a été réalisée par la société BAI holding, société devenue la nouvelle propriétaire du groupe BatiSanté au 12 juillet 2022. L'ensemble des dettes financières hors PGE et crédit-bail ont été remboursées par anticipation. La société BAI deviendra la nouvelle mère du groupe lors de l'exercice 2023.

Les titres Waat ont été entièrement cédés.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BatiSanté et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BatiSanté qui opère exclusivement en France.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés consolidées

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2022.12		2021.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
SAGEX SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ETB ASCENSEURS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
DEP SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
CHRISTAL SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE NORD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE SUD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GRI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GRH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
AVOND	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GROUPE GR		Absorbée par Groupe BATISANTE	-	-	100%	100%
BATISANTE RHÔNE ALPES		Absorbée par BATISANTE SUD	-	-	100%	100%

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun évènement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2022.12	2021.12
Valeur brute à l'ouverture	172 737	141 357
Entrée de périmètre		31 380
Reclassements	(74)	
Valeur brute à la clôture	172 664	172 737
Amortissement cumulé à l'ouverture	(136 963)	(135 170)
Dotation de la période	(1 796)	(1 793)
Amortissement cumulé à la clôture	(138 759)	(136 963)
Total écart d'acquisition net	33 905	35 774

Le reclassement de 74K€ correspond à l'application d'un protocole de trésorerie sur la société SDDS.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE A LA CLÔTURE
Pôle Hygiène	42 216		(1 317)	(34 905)	7 311
Diagnostic technique	80 426		(1)	(78 024)	2 402
Dépannage et travaux	1 578		(171)	(1 463)	115
Pôle Incendie	47 161	(74)	(175)	(22 876)	24 207
Pôle IT	1 356		(131)	(1 486)	(130)
Valeur à la clôture	172 737	(74)	(1 796)	(138 756)	33 904

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	14 211					14 211
Marques	6 681					6 681
Concessions, brevets & droits similaires	7 684		656		3	8 343
Fonds commercial	110					110
Frais de recherche	5					5
Autres immobilisations incorporelles	3				(3)	
Immobilisations incorporelles - valeur brute	28 694		656			29 350
Am/Dép. frais de rech.	(4)			(1)		(5)
Am/Dép. conc. brevets & dts similaires	(7 573)			(541)	24	(8 089)
Am/Dép. part de marché/relations clients				(947)		(947)
Am/Dép. marques				(668)		(668)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(7 577)			(2 157)	24	(9 710)
Total immobilisations incorporelles nettes	21 117		656	(2 157)	24	19 641

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe GR sur l'exercice 2021, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 15 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	572					572
Installations tech, matériel & outillage	2 029	162	(184)		2 400	4 407
Matériel de transport	5 534	1 149	(260)		211	6 635
Mobilier, matériel de bureau, informatique	2 759	533	(37)		720	3 975
Autres immobilisations corporelles	4 087		(213)		(3 332)	542
Immobilisations corporelles brutes	14 981	1 844	(693)		(1)	16 131
Am/Dép. Matériel transport	(473)			(18)		(490)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(1 790)		183	(246)	(1 651)	(3 505)
Am/Dép. matériel de transport	(2 734)		198	(1 123)	(24)	(3 684)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 481)		35	(367)	(568)	(3 379)
Am/Dép. autres immobilisations corp.	(2 663)		148	(126)	2 243	(398)
Immobilisations corporelles - amortissements	(10 141)		564	(1 880)	(1)	(11 456)
Total immobilisations corporelles nettes	4 840	1 844	(129)	(1 880)	(1)	4 675

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi

bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	1 003	(213)		790
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	1 003	(213)		790
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	148	(112)	(516)
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	148	(112)	(516)
Immobilisations nettes en Crédit bail	451	(65)	(112)	274

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	REPRISE FINANCIERE	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	488	56	(4)		540
Titres Protech & Securitec		6 146			6 146
Titres immobilisés WAAT	5 000		(5 000)		
Titres SmartHab	485		(485)		
Autres titres	1				1
Immobilisation financière valeur brute	5 974	6 202	(5 488)		6 687
Dépréciations titres SmartHab	(485)			485	
Immobilisations financières - dépréciation	(485)			485	
Total Immobilisation financières - valeur nette	5 489	6 202	(5 488)	485	6 688

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	237	(23)			214
Stocks de marchandises	2 304	106			2 409
Stocks et en cours - Valeur brute	2 541	83			2 623
Dép. des stocks de marchandises	(126)		(127)	2	(250)
Stocks et en cours - dépréciation	(126)		(129)	2	(253)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 415	83	(129)	2	2 371

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	25 069	4 611			29 656
Clients douteux ou litigieux	22				22
Clients - Produits non encore facturés	2 068	(525)			1 544
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	27 160	4 087			31 222
Dép. clients et comptes rattachés	(2 025)		(1 628)	765	(2 889)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 025)		(1 628)	765	(2 889)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	25 134	4 087	(1 628)	765	28 333

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Comptes courants Groupe actif - courant		9 566	9 566
Créances fiscales et sociales	2 620	(156)	2 464
Frais d'émission d'emprunt - non courant	976	(976)	
Charges constatées d'avance	916	(15)	901
Autres créances d'exploitation	495	(42)	453
Impôts différés - actif	1 819	(1 251)	569
Total Autres créances et comptes de régularisation	6 825	(2 440)	4 387

Les créances fiscales et sociales correspondent pour l'essentiel à des créances de TVA pour 2 303K€. Les autres créances d'exploitation correspondent à des acomptes versés aux fournisseurs.

Note 8. Disponibilités

	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	116	(109)	7
Disponibilités	12 516	(4 763)	7 753
Intérêts courus non échus s/ dispo.	1	1	2
Total disponibilités	12 633	(4 870)	7 763

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	909	20	(341)		(10)	578
Autres provisions pour risques - non courant	158	2	(6)		10	164
Autres provisions pour charges - non courant	378		(10)	(69)		300
Provisions pour pensions et retraites - non courant	4 874		(2 938)			1 936
Total Provisions	6 319	22	(3 294)	(69)		2 978

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	OUVERTURE	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires - non courant	18 477	(18 477)	
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	30 000	(30 000)	
Emprunt Senior- Tranche B - non courant	29 000	(29 000)	
Emprunt Tranche C1 - non courant	10 000	(10 000)	
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	3 100	(3 100)	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000	(555)	1 445
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	521	(521)	
Emprunts auprès établis. de crédit < 1 an	323	(225)	98
Autres dettes financières	171	(68)	104
Total dettes financières	93 592	(91 946)	1 647

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTES DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	323	98

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Provision pour risques d'exploitation	77		77
Dépôts et cautionnements (reçus) - part < 1 an	14	14	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	1 445	1 000	445
Intérêts courus sur emprunts - non courant	1		1
Dettes de crédit-bail	98	98	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	3		3
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	9	9	
Total dettes financières dont maturité	1 647	1 121	526

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 568	(122)	4 446
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 994	(1 861)	1 134
Total Dettes fournisseurs	7 562	(1 983)	5 580

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales - courant	9 654	(1 394)	8 260
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	5 668	(269)	5 399
Dette provisionnée Participation des salariés	915	46	961
Clients - Avoirs et RRR	353	(253)	100
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	225	416	641
Autres dettes d'exploitation	483	2 110	2 593
Impôts différés - passif	3 450	(1 300)	2 865
Total Autres dettes et comptes de régularisation	20 748	(1 360)	20 819

Les dettes sociales sont pour l'essentiel des provisions sur les congés payés pour un montant de 3 017 K€. Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 819	(1 251)	569
Impôts différés - passif	3 450	(587)	2 865
Impôts différés par nature	(1 631)	(664)	(2 296)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2022.12	2021.12	VARIATION
Production vendue de services	87 421	52 018	35 402
Ventes de marchandises	9 358	5 923	3 435
Produits des activités annexes	7	8	(1)
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(203)	(248)	45
Total Chiffre d'affaires	96 582	57 700	38 881

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2022.12	2021.12	VARIATION
Production immobilisée	435	393	42
Transferts de charges - Avantages en nature	252	142	110
Transferts de charges d'exploitation	160	77	83
Production stockée	(23)	(6)	(17)
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	112	46	65
Subventions d'exploitation	22		22
Autres produits	387	273	113
Total autres produits d'exploitation	1 345	926	420

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2022.12	2021.12	VARIATION
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(7 294)	(3 990)	(3 303)
Achats de marchandises	(2 676)	(955)	(1 721)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 075)	(592)	(484)
Honoraires	(1 679)		(1 679)
Variation stocks de marchandises	106	267	(161)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	234	73	160
Total achats consommés	(12 384)	(5 197)	(7 187)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2022 est de 1 022 salariés contre 1038 au 31 décembre 2021.

CHARGES DE PERSONNEL	2022.12	2021.12	VARIATION
Rémunérations du personnel	(34 704)	(21 384)	(13 321)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(12 696)	(8 482)	(4 213)
Autres charges de personnel	(2 123)	(1 247)	(876)
Participation des salariés	(961)	(462)	(499)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(29)	(2)	(27)
Total charges de personnel	(50 512)	(31 577)	(18 936)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2022.12	2021.12	VARIATION
Sous-traitance générale	(3 252)	(1 209)	(2 043)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(344)	(154)	(189)
Locations et charges locatives	(118)	(113)	(5)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 449)	(914)	(534)
Autres charges externes	(104)	(97)	(7)
Entretiens et réparations	(845)	(540)	(305)
Achats études & prestations de services	(694)	(589)	(104)
Coûts Véhicules	(4 987)	(2 018)	(2 968)
Location et entretien immobilier	(1 853)	(1 144)	(709)
Divers documentation, séminaires	(37)	(26)	(11)
Personnel extérieur à l'entreprise	(187)	(90)	(96)
Pub., publication, relations publiques	(612)	(265)	(346)
Déplacements, missions et réceptions	(1 681)	(805)	(876)
Frais postaux et de télécommunications	(832)	(470)	(362)
Services bancaires et assimilés	(132)	(49)	(83)
Pertes sur créances irrécouvrables	(223)	(165)	(58)
Frais de recrutement de personnel	(3)	(2)	(1)
Autres charges	(78)	(40)	(38)
Total autres charges externes	(17 429)	(8 692)	(8 737)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2022.12	2021.12	VARIATION
Impôts et taxes sur rémunérations	(474)	(292)	(182)
Autres impôts et taxes	(143)	(107)	(36)
CVAE	(554)	(349)	(205)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(722)	(318)	(404)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(54)	(42)	(13)
Total impôts et taxes	(1 947)	(1 107)	(840)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2022.12	2021.12	VARIATION
Rep./provisions d'exploitation	357	555	(198)
Rep./Prov. engagements de retraite	2 938	12	2 925
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	2	5	(3)
Rep./dép. des créances (actif circulant)	765	101	664
Reprises sur provisions	4 061	674	3 388
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(2 157)	(548)	(1 609)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(1 880)	(1 390)	(489)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(4 037)	(1 939)	(2 098)
Dot. aux prov. d'exploitation	(22)	(573)	551
Dot./Prov. engagements de retraite		(676)	676
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(129)	(28)	(102)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(1 628)	(212)	(1 417)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir		(163)	163
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 780)	(1 652)	(129)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(1 756)	(2 917)	1 161

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2022.12	2021.12	VARIATION
Charges d'intérêts décaissées	(1 246)	(585)	(660)
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 474)	(741)	(733)
Dot./dép des actifs financiers		(485)	485
Dividendes	4	3	1
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	12	11	1
Autres charges financières	(485)		(485)
Rep./dép. des actifs financiers	485		485
Autres produits financiers	26		26
Résultat financier	(2 677)	(1 797)	(881)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022.12	2021.12	VARIATION
Produits excep. s/ exercices antérieurs	48	70	(22)
Produits de cession d'immo. corp.	124	59	64
Produits de cession de titres (1)	9 944		9 944
Dot. aux prov. exceptionnelles	34	63	(29)
Autres produits exceptionnels (2)	2	1 141	(1 139)
Autres reprises exceptionnelles	69	69	
Total produits exceptionnels	10 220	1 402	8 818

- 1) Dont cession des titres de WAAT pour 9 944 K€.
- 2) Dont 1 138 K€ de frais d'émission d'emprunt au 31/12/2021

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2022.12	2021.12	VARIATION
Pénalités , amendes fiscales et pénales	(28)	(7)	(21)
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(20)	(148)	128
VNC des immo cédés	(129)	(46)	(82)
VNC des titres cédés (1)	(5 000)		(5 000)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(34)	(63)	29
Autres charges exceptionnelles	(199)	(570)	371
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(624)	(687)	63
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(56)	(1 188)	1 131
Total charges exceptionnelles	(6 089)	(2 709)	(3 381)

- 1) Dont 5 000 K€ de VNC des titres WAAT cédés.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2022.12	2021.12	VARIATION
Impôts différés	(664)	133	(797)
Impôts sur le résultat	(2 402)	(1 951)	(451)
Carry-back	25	34	(8)
Total impôts sur les bénéfices	(3 041)	(1 784)	(1 257)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
ID / différences temporaires	394	(267)	128
ID / Autres retraitements.	(21)	21	1
ID / Elimination des résultats internes	152	(70)	82
ID / Retraitement des engagements de retraite	1 116	(859)	256
ID / Retraitement du crédit-bail locataire		(12)	(12)
Activation de reports déficitaires	37		37
Frais sur titres	85		85
Autres retraitements	(7)		(7)
ID / Annulation provisions réglementées	(82)	82	
Impôts différés sur participations consolidées	144	(144)	
Total impôt différé actif	1 819	(1 249)	569

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
ID / différences temporaires		(133)	(133)
ID / Autres retraitements.		21	21
ID / Elimination des résultats internes		(99)	(99)
Activation de reports déficitaires		42	42
ID / Relations contractuelles	3 553	(380)	3 173
ID / Annulation provisions réglementées		90	90
ID / Retraitement des engagements de retraite	(103)	(125)	(228)
ID / Retraitement du crédit-bail locataire		()	(1)
Impôt différé passif	3 450	(585)	2 865

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2022.12	2021.12	VARIATION
Résultat de l'exercice	10 516	2 456	8 060
Charges et produits sur écarts d'acq.	1 796	1 793	3
Impôts sur les bénéfices	3 041	1 784	1 257
Résultat retraité	15 353	6 033	9 320
Taux d'impôt	25,00%	26,50%	
Charge d'impôt théorique	3 838	1 599	2 239
Ecart - charge réelle et charge théorique	(797)	185	(983)
Crédits impôts	(25)	(34)	9
Différences permanentes	(1 004)	(60)	(944)
Différences de taux		122	(122)
Déficits non activés	233	157	76
Explication de l'écart	(796)	185	(981)

Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition

DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	2022.12	2021.12
Charges et produits sur écarts d'acq.	(1 796)	(1 793)
DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	(1 796)	(1 793)

Note 25. Évènements Post clôture

Les sociétés Securitec et Protech intègrent les comptes consolidés 2023, au 31 décembre 2022 ces entités étaient considérées hors groupe. Un complément de prix de 463 K€ a été payé en février 2023.

La société ELIBAT a été acquise en février 2023 et intégrera les comptes consolidés l'an prochain.

Note 26. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.